

Un parcours de soldat marocain, prisonnier de guerre, serviteur de l'État et homme de la terre

Said Bouzeguia

Chercheur indépendant, Casablanca, Maroc

Courriel : bouzeguia@gmail.com



Layachi Ben Mohamed Ben Ali Bouzeguia (1915–1999)

Résumé¹²

Cet article retrace le parcours de Layachi Ben Mohamed Ben Ali Bouzeguia (1915–1999), originaire de la province de Safi, depuis son engagement volontaire dans l'armée française en 1936 jusqu'à sa retraite en 1977. Incorporé au 2^e Régiment de Tirailleurs Marocains, il participe à la campagne de France de 1940 et est fait prisonnier à Lille le 26 mai 1940. Son dossier militaire conserve son numéro de prisonnier de guerre (37 274), ainsi que des indications relatives à son passage par le Stalag II A et au Stalag 204. Libéré le 7 mars 1945, il reprend ensuite le service militaire jusqu'en 1951, avant de rejoindre la Sûreté nationale marocaine.

¹ Said Bouzeguia est chercheur indépendant, né le 18 février 1978 à Safi, au Maroc. Ses recherches portent notamment sur l'histoire et la mémoire des Marocains ayant participé aux conflits du XX^e siècle, ainsi que sur la valorisation des archives familiales et des sources primaires. Il s'intéresse particulièrement aux parcours individuels des anciens combattants marocains et à la préservation de leur mémoire historique.

¹ Pour citer cet article : Said Bouzeguia (2026). Un parcours de soldat marocain, prisonnier de guerre, serviteur de l'État et homme de la terre. *Actualité & Analyse*, Vol.1, n°2.

Après sa retraite, il retourne à une vie rurale consacrée à la famille et à l'agriculture dans la région d'Ouled Salman, province de Safi. L'étude s'appuie principalement sur les archives familiales : livret individuel, documents de service, Carte du Combattant, documents relatifs à la Médaille militaire, Dahir de Satisfaction et photographies. Elle montre l'intérêt d'une approche fondée sur les sources primaires pour documenter les trajectoires individuelles des combattants marocains et préserver leur mémoire.

Mots-clés : Layachi Bouzeguia ; combattants marocains ; Seconde Guerre mondiale ; campagne de France ; prisonnier de guerre ; Stalag ; archives familiales ; mémoire historique.

Classification JEL : N44 ; N47 ; Y80

Abstract

This article retraces the life and career of Layachi Ben Mohamed Ben Ali Bouzeguia (1915–1999), a native of the Safi province, from his voluntary enlistment in the French army in 1936 to his retirement in 1977. Incorporated into the 2nd Moroccan Tirailleurs Regiment, he took part in the 1940 Battle of France and was taken prisoner in Lille on May 26, 1940. His military file retains his prisoner of war number (37 274), alongside records of his internment at Stalag II A and Stalag 204. Liberated on March 7, 1945, he resumed his military service until 1951 before joining the Moroccan National Security. Following his retirement, he returned to a rural life devoted to his family and agriculture in the Ouled Salman region of the Safi province. This study draws primarily on family archives, including his individual service record book, service documents, Combatant's Card, Military Medal records, Dahir of Satisfaction, and photographs. It highlights the value of an approach based on primary sources to document the individual trajectories of Moroccan soldiers and preserve their historical memory.

1. Introduction

Layachi Ben Mohamed Ben Ali Bouzeguia est né en 1915 à Douar Ouled Chaïb, dans la région d'Ouled Salman, province de Safi, au Maroc. Son parcours permet d'observer, à partir d'un dossier documentaire familial, le destin d'un Marocain engagé dans l'armée française avant la Seconde Guerre mondiale, puis confronté à la campagne de France et à la captivité.

Son itinéraire est marqué par plusieurs étapes : agriculteur dans sa jeunesse, soldat au sein de l'armée française, combattant pendant la campagne de France de 1940, prisonnier de guerre en Allemagne, puis militaire après sa libération. Il poursuit ensuite sa carrière au sein de la Sûreté nationale marocaine avant de prendre sa retraite en 1977 et de consacrer la dernière partie de sa vie à sa famille et à l'agriculture.

Cette étude repose principalement sur les documents militaires français conservés par la famille, complétés par les pièces relatives à son statut d'ancien combattant, à ses décorations et à son parcours professionnel. L'objectif n'est pas de reconstituer ce que les sources ne permettent pas d'établir, mais de documenter les principales étapes de son parcours et d'identifier les pistes qui restent ouvertes à la recherche.

L'intérêt de cette trajectoire dépasse donc le cadre d'une simple histoire familiale. Elle permet également d'observer, à travers un cas individuel documenté, le parcours de certains soldats marocains ayant servi dans l'armée française avant et pendant la Seconde Guerre mondiale.

2. Les débuts : un jeune Marocain dans le Maroc du Protectorat

Layachi Bouzeguia grandit dans un environnement rural marocain. Les documents familiaux indiquent qu'avant son engagement militaire, il exerçait le métier d'agriculteur. Il naît en 1915, quelques années seulement après l'établissement du Protectorat français au Maroc en 1912. Il appartient ainsi à une génération qui connaît, dès son enfance, une période de profondes transformations du pays. Dans les campagnes marocaines, la vie demeure largement organisée autour de la famille, de l'agriculture et des solidarités locales. C'est dans cet environnement que se forme le jeune Layachi. À l'âge adulte, il prend une décision qui va profondément modifier son existence. Le 24 janvier 1936, il s'engage volontairement dans l'armée française pour une durée de quatre ans. Son engagement est ensuite officiellement enregistré au printemps 1936 et il est incorporé au 2^e Régiment de Tirailleurs Marocains (2^e RTM). Cette date est essentielle : son parcours militaire commence donc plusieurs années avant le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Il ne s'agit pas d'un homme recruté uniquement en raison de la guerre de 1939, mais d'un jeune Marocain déjà engagé dans une carrière militaire avant le conflit.ⁱ

3. Du Maroc à la France : le début d'un parcours transméditerranéen

L'année 1936 constitue une deuxième étape majeure de son parcours. Après son engagement au Maroc, Layachi Bouzeguia quitte Casablanca à destination de la France. Les documents militaires indiquent son arrivée en France le 18 juillet 1936, puis son incorporation auprès de son unité le 21 septembre 1936. Cette mobilité constitue un élément important de son histoire. Un jeune homme originaire d'une région rurale de la province de Safi se retrouve désormais au sein d'une organisation militaire opérant à plusieurs milliers de kilomètres de son lieu d'origine. Son parcours militaire se développe ainsi entre deux espaces : le Maroc et la France métropolitaine. Les documents conservés dans les archives familiales permettent également de suivre plusieurs mouvements administratifs et militaires au cours des années précédant la guerre, notamment son passage par Marseille et son retour au Maroc. Cette période montre que son expérience militaire ne commence pas en 1939-1940. Il possède déjà plusieurs années de service lorsque la guerre éclate en Europe.ⁱⁱ

4. La mobilisation de 1939 et le retour vers la France

Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale en septembre 1939 transforme progressivement la situation. Le dossier militaire de Layachi Bouzeguia permet de suivre avec précision plusieurs étapes de cette mobilisation. Le 25 octobre 1939, son unité est engagée dans des mouvements militaires en direction de la frontière algéro-marocaine. Puis, le 30 octobre 1939, il quitte Oran à destination de Marseille. À son arrivée, il est affecté au dépôt militaire n° 145, avant de poursuivre son service dans le cadre de la mobilisation française. La période comprise entre la fin de 1939 et le printemps 1940 constitue ainsi la transition entre son ancienne carrière militaire et sa participation directe à la guerre en Europe. Le 16 avril 1940, quelques semaines avant l'offensive allemande, il est promu au grade de Caporal. Cette

promotion constitue un élément important de son dossier militaire. Elle montre qu'il avait acquis une expérience suffisante pour progresser dans la hiérarchie militaire avant d'être confronté à la phase décisive de la campagne de France.ⁱⁱⁱ

5. La campagne de France et la capture à Lille

Le 10 mai 1940, l'Allemagne lance son offensive à l'ouest. La campagne de France entraîne rapidement l'effondrement des positions françaises et alliées dans le nord du pays. Les unités de tirailleurs marocains participent à cette campagne dans le cadre de l'armée française. Pour Layachi Bouzeguia, le moment décisif intervient à Lille. Son document militaire conserve une mention particulièrement importante : « Fait prisonnier le 26.5.40 à Lille ». Cette phrase, très courte, constitue l'un des documents les plus importants conservés par la famille. Le 26 mai 1940, Layachi Bouzeguia est donc capturé par les forces allemandes alors qu'il sert comme militaire français d'origine marocaine. À partir de cette date, sa trajectoire change complètement. Il n'est plus seulement identifié comme soldat de l'armée française : il entre dans le système administratif allemand des prisonniers de guerre. Son dossier indique alors le numéro : Prisonnier de guerre n° 37 274. Ce numéro devient un élément essentiel pour toute recherche ultérieure dans les archives relatives aux prisonniers de guerre.^{iv}

6. Prisonnier de guerre : Stalag II A et Stalag 204

Après sa capture à Lille, Layachi Bouzeguia est intégré au système allemand de détention des prisonniers de guerre. Les documents familiaux indiquent qu'il est enregistré au Stalag II A, sous le numéro de prisonnier 37 274. Ils indiquent également un transfert ultérieur vers le Stalag 204 – Charleville. Ces informations permettent d'établir avec certitude les principales étapes administratives de sa captivité. Il faut cependant faire une distinction importante entre les documents disponibles et ce qui reste encore à rechercher. Les documents militaires permettent de connaître son statut, son numéro de prisonnier et certains lieux de détention. En revanche, ils ne permettent pas, à eux seuls, de reconstruire avec précision sa vie quotidienne dans les camps : son alimentation, ses conditions exactes de travail, ses relations personnelles ou les événements qu'il aurait vécus chaque jour. C'est pourquoi la famille souhaite aujourd'hui poursuivre les recherches auprès des archives allemandes et des archives de la Croix-Rouge, notamment à partir de son numéro de prisonnier. Cette prudence documentaire est importante : il s'agit de raconter son histoire à partir de faits établis, tout en reconnaissant les zones qui restent à documenter.^v

7. La libération et le retour au Maroc

Après plusieurs années de captivité, Layachi Bouzeguia retrouve finalement sa liberté.

Le document militaire indique une libération le 7 mars 1945. La route du retour est également conservée dans les documents. Il est indiqué qu'il est :

- rapatrié de France métropolitaine ;
- embarqué à Marseille ;
- débarqué à Oran ;
- dirigé vers le Centre d'accueil d'Oujda ;
- puis finalement enregistré comme rentré au Maroc.

Ce parcours montre que la libération ne signifie pas immédiatement le retour à la maison. Plusieurs étapes administratives et militaires étaient nécessaires avant le retour des anciens prisonniers dans leur pays d'origine. Pour la famille, cette partie de son histoire constitue l'un des moments les plus importants de son existence : après avoir quitté le Maroc en 1936, avoir combattu en France et avoir passé plusieurs années comme prisonnier de guerre, il retrouve finalement son pays.^{vi}

8. Une particularité remarquable : il reprend le service militaire

L'une des découvertes les plus importantes réalisées grâce aux documents militaires concerne la période qui suit immédiatement sa libération. Alors qu'on pourrait penser qu'après près de cinq années de captivité il aurait définitivement quitté l'armée, les documents indiquent au contraire qu'il reprend le service militaire. Le 9 mars 1945, seulement deux jours après sa libération officiellement enregistrée, il se réengage pour une nouvelle période de service. Puis, le 14 avril 1948, son engagement militaire est renouvelé pour trois années supplémentaires. Son parcours militaire se poursuit ainsi jusqu'au 24 janvier 1951. Il aura donc consacré environ quinze années de sa vie à la carrière militaire, en comptant les différentes périodes de service et la période de guerre et de captivité inscrite dans son parcours administratif. Cette continuité est particulièrement intéressante. Elle montre que la captivité n'a pas constitué la fin définitive de son rapport à l'institution militaire.^{vii}

9. De l'armée française à la Sûreté nationale marocaine

La fin de son service militaire en 1951 n'est cependant pas la fin de sa vie professionnelle. Le Maroc entre alors dans une période historique décisive qui aboutit à l'indépendance en 1956. Après son expérience militaire et son retour au Maroc, Layachi Bouzeguia rejoint la Sûreté nationale marocaine. Il commence ainsi une nouvelle étape professionnelle : après avoir servi comme soldat dans le contexte de la période coloniale et de la Seconde Guerre mondiale, il met désormais son expérience et sa discipline au service de l'État marocain. La famille conserve des souvenirs et des documents relatifs à cette période, notamment des photographies le montrant en uniforme de la Sûreté nationale. Son parcours professionnel dans la police s'inscrit ainsi dans une continuité particulière : de la discipline militaire à la fonction publique marocaine. Les témoignages familiaux le décrivent comme un homme calme, sérieux, discipliné et peu porté à parler de lui-même. Il parlait également très peu de ses années de guerre et de captivité.^{viii}

10. Les décorations et la reconnaissance officielle

La famille a conservé plusieurs documents témoignant de la reconnaissance officielle de son parcours. Parmi eux figure une Carte du Combattant, qui constitue un document important attestant son statut d'ancien combattant. Le dossier familial comprend également un document relatif à la Médaille militaire française, attribuée à Layachi Ben Mohamed Ben Ali Bouzeguia. Le certificat conservé dans les archives familiales est daté de Paris, le 21 juillet 1956. La famille conserve également la médaille elle-même. Un autre document important est le Dahir de Satisfaction, qui constitue un élément de reconnaissance dans le contexte marocain. Ces documents sont particulièrement intéressants parce qu'ils permettent de suivre la trajectoire de Bouzeguia au-delà de la guerre. Son histoire ne s'arrête donc pas à sa capture en 1940, ni même

à sa libération en 1945. Elle se poursuit à travers les différentes formes de reconnaissance accordées après la guerre.^{ix}

11. La retraite et le retour à la terre

En 1977, après plusieurs décennies de vie professionnelle, Layachi Bouzeguia prend sa retraite. Cette période marque un nouveau changement dans son existence. Après avoir connu l'armée, la guerre, la captivité et la Sûreté nationale, il revient à une vie beaucoup plus proche de ses origines. Il se consacre davantage à sa famille et à l'agriculture, dans la région d'Ouled Salman, province de Safi. La terre représente pour lui une continuité avec le monde rural dans lequel il avait grandi. Il retrouve ainsi, dans les dernières décennies de sa vie, une activité qui avait déjà fait partie de son existence avant son engagement militaire. Cette dernière période contraste fortement avec les années de guerre : après avoir connu la France, les combats et les camps de prisonniers, il mène une existence beaucoup plus simple, entouré de sa famille et attaché à sa terre.^x

12. Un homme discret et une mémoire familiale longtemps silencieuse

Layachi Bouzeguia est décédé en 1999. Pour ses enfants, il était avant tout leur père. La famille savait qu'il avait été militaire et ancien prisonnier de guerre, mais les détails de cette période étaient longtemps restés peu connus. Il parlait rarement de la guerre. Après son décès, la découverte et l'examen des documents militaires conservés par la famille ont permis de reconstituer progressivement son parcours. Le Livret individuel, les extraits de services, les documents relatifs à sa captivité, la Carte du Combattant, les documents concernant la Médaille militaire, le Dahir de Satisfaction, ainsi que les photographies familiales constituent aujourd'hui un ensemble documentaire particulièrement précieux. Chaque document permet d'établir une étape différente de sa vie. Le numéro de prisonnier 37 274, notamment, a permis d'ouvrir de nouvelles pistes de recherche auprès des institutions spécialisées dans l'histoire des prisonniers de guerre.^{xi}

13. Une histoire individuelle qui rejoint une histoire plus large

Le parcours de Layachi Bouzeguia ne doit pas être considéré comme l'histoire isolée d'un seul homme. Il appartient à une génération de soldats marocains qui ont connu le système militaire français, la mobilisation, la guerre en Europe et, pour certains, la captivité. Son parcours permet de comprendre concrètement une succession d'étapes :

Maroc → engagement militaire en 1936 → France → mobilisation de 1939 → promotion au grade de Caporal → campagne de France → capture à Lille le 26 mai 1940 → prisonnier n° 37 274 → Stalag II A → Stalag 204 → libération en 1945 → retour au Maroc → poursuite du service militaire → Sûreté nationale marocaine → retraite en 1977 → agriculture et vie familiale → décès en 1999.

Cette chronologie constitue aujourd'hui le cœur de la recherche familiale. Elle permet également de replacer une trajectoire individuelle dans l'histoire plus large des Tirailleurs marocains, de la Seconde Guerre mondiale et des anciens combattants nord-africains.^{xii}

14. La question de la pension après son décès

Une précision doit également être apportée concernant la question d'une éventuelle pension. Layachi Bouzeguia est décédé en 1999. Ce n'est donc pas lui qui a personnellement perçu une pension à partir de 2011. Après son décès, son épouse, la mère de l'auteur, a bénéficié d'une pension à partir de 2011. Cette information doit être distinguée de la question de savoir si Layachi Bouzeguia avait lui-même bénéficié, de son vivant, d'une pension française liée à son ancienne carrière militaire. À ce jour, la famille ne dispose pas d'un document permettant d'affirmer qu'il serait retourné en France après la guerre afin d'effectuer une démarche de « décrystallisation » de pension. De même, la famille ne possède actuellement aucun document permettant d'établir avec certitude qu'il serait retourné à Bordeaux ou dans la région Nouvelle-Aquitaine après la guerre. Ces questions restent donc ouvertes à la recherche documentaire.

15. Conclusion

La vie de Layachi Ben Mohamed Ben Ali Bouzeguia (1915–1999) traverse une grande partie de l'histoire du Maroc et de l'Europe au XX^e siècle. Né dans un milieu rural de la province de Safi, il s'engage dans l'armée française en 1936, rejoint le 2^e Régiment de Tirailleurs Marocains, se rend en France, puis participe à la campagne de 1940. Promu Caporal le 16 avril 1940, il est capturé à Lille le 26 mai 1940. Il devient alors le prisonnier de guerre n° 37 274, détenu notamment au Stalag II A, puis au Stalag 204 à Charleville. Libéré le 7 mars 1945, il rentre finalement au Maroc après un parcours de rapatriement passant par Marseille, Oran et le Centre d'accueil d'Oujda. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre après une aussi longue captivité, il reprend encore le service militaire et poursuit sa carrière jusqu'en 1951. Il rejoint ensuite la Sûreté nationale marocaine, où il continue à travailler pendant plusieurs années, avant de prendre sa retraite en 1977. Il consacre alors la dernière partie de sa vie à sa famille et à l'agriculture dans la région d'Ouled Salman. Il décède en 1999, laissant derrière lui une histoire longtemps peu connue de ses descendants. Aujourd'hui, les documents conservés par sa famille permettent de redonner une existence documentaire à cette trajectoire. Ils ne racontent pas tout, mais ils permettent d'établir avec précision plusieurs étapes essentielles de son parcours. L'objectif de cette recherche n'est donc pas seulement de raconter la vie d'un père ou d'un ancien combattant. Il s'agit également de préserver la mémoire d'une génération de Marocains dont les parcours militaires, les expériences de guerre et les années de captivité restent encore insuffisamment connus. La conservation de ces documents offre ainsi la possibilité de poursuivre les recherches dans les archives françaises, allemandes et internationales, notamment à partir de son unité militaire et de son numéro de prisonnier 37 274, afin de compléter progressivement une histoire qui, pendant plusieurs décennies, était restée principalement dans la mémoire familiale.

16. Annexes : sources primaires et archives familiales

Livret individuel et documents de service de Layachi Bouzeguia. Source : Archives de la famille Bouzeguia.

N° 202 du Catalogue <i>Nat' arrial</i> de la M.T.P. modèle N° 217A Nombre de feuillets : 4 de 29. M. 11.693 J/B.M.A., du 29-8-41 SECRETARIAT ETAT A LA GUERRE LIVRET INDIVIDUEL Année d'entrée au service militaire 1936 NOM : Layachi PRÉNOMS : ben Mohamed SURNOMS : ben Ali N° d'identification de la carte d'identité : S.G.M.A. (8-41) n° 2029 - 200.000	- 1 - SITUATION MILITAIRE I. — Décisions ou actes liant (1) <i>Layachi ben Mohamed ben Ali</i> Entré au service le 24.1.36 comme (2) engagé (3) Volontaire provisoire pour 4 ans par l'Intendant du Maroc Contrat ratifié 27.4.36 - Fait prisonnier le 26.5.40 à Lille. Prisonnier au Stalag II A n° 37.224 passé au Stalag 204 à Charleville. Libéré le 7.3.45. Rapatrié sur l'A.F.N. et affecté au C.O.T. 5 Rengage pour 4 ans le 9.3.46 pour compter du 24 janvier 1940 + 4 ans pour compter du 24 janvier 1944 devant l'Intendant militaire de Marrakech Rengage pour 3 ans le 14.4.48 pour compter du 24.1.48 Renvoyé dans ses foyers après 15 ans de service le 24.4.54. - Déclare « retiré » à : Safi, Rue de Meknes - Maison N° 58 (1) Nom et prénoms. (2) Appelé ou engagé. (3) Mentionner dans l'ordre chronologique les actes ultérieurs liant l'homme au service (engagements, etc.).
- 2 - II. — Décisions ou actes dégageant (1) <i>Layachi ben Mohamed</i>, n° 3404 du service militaire (2) Libéré après 15 ans de service le 24 janvier 1951 A Casablanca, le 13.10.1950 de Lieutenant N' MICH, Cdt. P.T. la 5^e Compagnie du 6^e R.T.M. (1) Nom et prénoms. (2) Fin de l'obligation légale du contrat, décision de commission de réforme, etc.	- 3 - III. — Grades successifs. 2^e classe le 24.1.36. Caporal le 16.4.40 Z. Rgt. N° 15 du 16/4/40 Caporal Chef le 1.9.45 Z. 189 du C.O.7.6 Sergent (avec effet rétroactif) a/c du 1.11.44 ordre N° 3 Subdivision de Digne. Sergent Chef (avec effet rétro.) du 5.3.45 ordre N° 5 de la Subdivision des Basses-Alpes. IV. — Citations. A Casablanca, le 13.10.1950 de Lieutenant N' MICH, Cdt. P.T. la 5^e Compagnie du 6^e R.T.M.

SIGNALEMENT

Visage : *fig. bi. concave*

Cheveux : *châtain foncé*

Front : *fruyant*

Nez : *fig. recte*

Yeux : *noirs, moy.*

Renseignements physiologiques complémentaires :

Taille : *1 m 72*

Marques particulières : *Moins*
Cécité droite

A. *MARR* le 7 *août* 1945
Le Commandant du Bureau
de Recrutement

Signature
du détenteur :

Taille du masque :

N° d'inscription au contrôle
nominatif **a 1386**
36

ÉTAT CIVIL

NOM *Layachi ben Mohamed*

PRÉNOMS : *Cen ali*

SURNOMS :

Né le *ou présumé en 1915*

au douar *Oulad Chait*

Commune de *Jmaaz Oulad Salman*

Canton de *B. Ghata Ind*

Département d

Résidant à *Marrakech*

Commune de

Canton de

Département d

Profession *Sans profession*

Fils de *Mohamed ben Ali*

et de *Jam. Baba bent El Ghalmi*

Domiciliés à *Marrakech*

Commune de

Canton de

Département d

Marié le *22 juillet 1946*

à *Zahra bent Majoub*

alors domiciliée à *Safi*

Commune de

Canton de *Rabat*

Département du *Maroc*

Autorisation n° *327* en date du *14 Mars 1947*

accordée par le *Colonel Carles, Directeur du*

P.C. D.R.F.F. 8° Région c/c du *S.E. 7. 46*

Extrait des Services et Mutations Diverses de Layachi Ben Mohamed Ben Ali Bouzeguia, documentant son service militaire, sa promotion, sa capture, son emprisonnement et son rapatriement. Source : Archives de la famille Bouzeguia.

EXTRAIT DES SERVICES

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES (Suite)

Inscrit le *26 avril 1936* au matricule n° *703*

au titre de *L'année 1936* au bureau de *Safi*

Inscrit le *26 avril 1936* au titre de *L'année 1936*

arrivé au corps le *18 juillet 1936* au *2° R.T.M.*

à *Casablanca* (Maroc)

Passé dans la disponibilité de l'armée active le *24 septembre 1936*

Rapatrié à l'activité le *10 octobre 1936*

Arrivé au corps le *21 octobre 1936*

Passé au *2° Régiment de Travaillants Marocains (2° R.T.M.)*

Envoyé en congé illimité de démobilisation le *7 décembre 1938*

Renvoyé dans ses foyers le *7 décembre 1938*

Rapatrié à l'activité et affecté à la frontière Algéro-Marocaine le *25 octobre 1939*

Parti d'Oran pour Marseille le *30 octobre 1939*

Arrivé au dépôt de travailleurs n° 145 le *1^{er} novembre 1939*

Affecté à la frontière Algéro-Marocaine

Retour au dépôt de travailleurs n° 145 le *20 janvier 1940*

Passé au *2° R.T.M.* le *30 octobre 1939*

Nommé Caporal le *16 avril 1940*

Fait prisonnier de guerre le *26 mai 1940*

à *Lille (Nord)*

Service Historique de la Défense
Centre des archives du personnel militaire
Caserne Bernadotte
64023 PAUL CÉDEX

01 JUN 2020

BLESURES (1)

de Guerre :

à *236/35*

en service continué :

(1) Indiquer la date, le lieu, le mode, les circonstances, l'importance, l'efficacité, la nature de la blessure, et s'il y a eu une interruption.

CAMPAGNES

Contre l'Allemagne du *26.5.40* au *25.6.40*

A.T.N. du *25.10.39* au *23.11.39*

A.T.N. du *26.11.39* au *12.12.39*

A.T.N. du *20.12.39* au *15.1.40*

A.T.N. du *16.1.40* au *26.5.40*

France du *26.5.40* au *26.5.40*

DURÉE TOTALE DES SERVICES

ans mois jours

PECULIE

Montant

Date de perception

CITATIONS ET RÉCOMPENSES

CONDAMNATIONS

INTERRUPTIONS DE SERVICE (1)

(1) Pour maladie, blessure, etc.

CÉLÉBRATION DE SERVICES (2)

de ans

de ans

de ans

de ans

(2) À l'issue de la date de mise en congé illimité, d'absence de plus de quinze jours de la disponibilité, etc.

A. *MARR*
le *28 août 1945*
Le Chef du Corps

CROIX DU CORPS

FEUILLET NOMINATIF DE SITUATION MILITAIRE

NOM et prénom *Bouzeguia Ben Mohamed*

Éta de *Ben Ali*

N° matricule à *1366* (de recensement de 1936)

ÉTAT CIVIL

Né (y) le *1915* au *Maroc Oulad Chait*

au titre de *Ben Ali*

Profession *Marié*

Situation de famille *Marié*

Proche parenté *Ben Ali*

Commune de *Safi*

Département de *Marrakech*

Signalement Taille *1 m 72* Cheveux *châtain* Yeux *noirs* Marquage *aucun*

Visage *ovale* Front *modéré* Nez *rectiligne*

Vieillesse *ovale* Bouche *normale* Menton *ronde*

Marques particulières *aucune*

ACTES LÉGITIMANT L'HOMME AU SERVICE

Inscrit le *26 avril 1936* par *4 ans*

à *Casablanca* au titre de *2° R.T.M.*

DÉSIGNATION	DATE	CORPS	DATE	DATE	CORPS
Inscrit	26.4.36	2° R.T.M.			
Arrivé au corps	18.7.36	2° R.T.M.			
Parti au 2° R.T.M.	21.10.39	2° R.T.M.			
Envoyé en congé	7.12.38	1938			
Rapatrié au Corps	10.10.39	2° R.T.M.			
Fait prison. A.T.N.	26.5.40	2° R.T.M.			
Parti d'Oran	30.10.39	2° R.T.M.			
Arrivé au Corps	11.11.39	1939			
Parti au Corps	20.12.39	2° R.T.M.			
Arrivé au Corps	16.1.40	2° R.T.M.			
Fait prison. A.T.N.	26.5.40	2° R.T.M.			

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES (1)

Engagé volontaire pour quatre ans le *26 avril 1936*

au titre de *2° R.T.M.* Constable arrivé au Corps le *21.10.39*

Affecté au *2° R.T.M.* Renvoyé en congé illimité de démobilisation le *7.12.38*

Rapatrié dans ses foyers le *15.1.40*

Passé à la frontière Algéro-Marocaine le *25.10.39*

Parti d'Oran le *30.10.39*

Arrivé au Corps le *11.11.39*

Parti au Corps le *20.12.39*

Arrivé au Corps le *16.1.40*

Nommé Caporal le *16.4.40*

Fait prisonnier de guerre le *26.5.40* à *Lille (Nord)*

Retour au Corps le *26.5.40* au *2° R.T.M.*

Relevé au *2° R.T.M.* puis *2° R.T.M.*

Rapatrié le *18.10.39*

Renvoyé au Corps le *2.9.39*

Envoyé en congé illimité le *7.12.38*

Retour au Corps le *10.10.39*

Nommé Caporal le *16.4.40*

(1) Services, campagnes, blessures, actions d'honneur, décorations, etc.

ARMES ET CORPS

ARMES

CORPS

Infanterie *2° R.T.M.*

145^e Régiment *2° R.T.M.*

C.C. 23

C.C. 27

C.C. 77

GRADES SUCCESSIFS

DÉSIGNATION

DATE DE NOMINATION

DATE DE DÉMISSION

1^{er} Chien *21.9.36*

2nd Chien *16.4.40*

Caporal *16.4.40*

Caporal Chef *1.7.42*

Caporal *1.5.48*

DÉCORATIONS

Médaille Militaire

Décret de Satisfaction

du *20 Avril 1951*

Carte du Combattant délivrée à Layachi Ben Mohamed Ben Ali Bouzeguia en reconnaissance de son service militaire. Source : Archives de la famille Bouzeguia.



Dahir de Satisfaction décerné à Layachi Ben Mohamed Ben Ali Bouzeguia en reconnaissance de ses services militaires. Source : Archives de la famille Bouzeguia.



Certificat de la Médaille Militaire décernée par la République française à Layachi Ben Mohamed Ben Ali Bouzeguia (Paris, 21 juillet 1956). Source : Document original conservé aux Archives de la famille Bouzeguia.



17. Références bibliographiques

- ⁱ **Badier, Benjamin.** “De la police coloniale française à la police nationale marocaine : décolonisation et héritages policiers (1953–1960).” *L’Année du Maghreb*, no. 30, 2023.
- ⁱⁱ **Gershovich, Moshe.** *French Military Rule in Morocco: Colonialism and Its Consequences.* Frank Cass, 2000.
- ⁱⁱⁱ **Ginio, Ruth.** “African Silences: Negotiating the Story of France’s Colonial Soldiers, 1914–2009.” In *Shadows of War.* Cambridge University Press, 2010.
- ^{iv} **Maghraoui, Driss.** “Moroccan Colonial Soldiers: Between Selective Memory and Collective Memory.” *Arab Studies Quarterly*, vol. 20, no. 2, 1998, pp. 21–41.
- ^v **Maghraoui, Driss.** “The Moroccan ‘Effort de Guerre’ in World War II.” In *Africa and World War II,* Cambridge University Press, 2015, pp. 89–108.
- ^{vi} **Maghraoui, Driss.** *Moroccan Colonial Troops: History, Memory and the Culture of French Colonialism.* PhD dissertation, University of California, Santa Cruz, 2000.
- ^{vii} **Miller, Susan Gilson.** *A History of Modern Morocco.* Cambridge University Press, 2013.
- ^{viii} **Recham, Belkacem.** “Les indigènes nord-africains prisonniers de guerre (1940–1945).” *Guerres mondiales et conflits contemporains*, no. 223, 2006, pp. 109–125. DOI: 10.3917/gmcc.223.0109.
- ^{ix} **Scheck, Raffael.** “French Colonial Soldiers in German Prisoner-of-War Camps (1940–1945).” *French History*, vol. 24, no. 3, 2010, pp. 420–446. DOI: 10.1093/fh/crq035.
- ^x **Scheck, Raffael.** *French Colonial Soldiers in German Captivity during World War II.* Cambridge University Press, 2014.
- ^{xi} **Thomas, Martin C.** “The Vichy Government and French Colonial Prisoners of War, 1940–1944.” *French Historical Studies*, vol. 25, no. 4, 2002, pp. 657–692. DOI: 10.1215/00161071-25-4-657.

xii Thomas, Martin, Andrew Thompson, and John M. MacKenzie. The French Empire at War, 1940–45. Manchester University Press, 1998.